



Délai de jugement (Cour d'Appel) + Procédure Cassation

Par **Itachi_94**, le **27/10/2019** à **20:40**

Bonjour à tous,

Voici quelques données pour vous remettre dans le contexte :

Faits dont on m'accuse : Décembre 2010

Jugement en Octobre 2019 avec mise en délibéré pour Décembre 2019.

Aucun prévenu est en détention ce qui explique le délai.

Si nous faisons appel de la décision, mon avocat me dit que le Parquet interjette systématiquement appel (Appel "incident"). Qu'en pensez vous?

Savez vous le délai approximatif de jugement par la cour d'appel sachant qu'il a fallu une après midi pour être jugé au TGI?

Ensuite, après l'appel, et pour former un pourvoi, il convient de s'adresser à mon avocat qui lui saisira un avocat au conseil d'état, est ce exact?

Il y en a plein d'avocats au conseil.. Comment les choisir? Connaissez vous le coût de cette procédure? J'entends parler de plusieurs prix?

Enfin, on m'a indiqué qu'il convenait déjà de payer pour savoir si le pourvoi était recevable puis si oui, de payer pour la rédaction d'un mémoire. **Vraiment pas sur de cette affirmation..**

Connaissez vous également le délai de cette procédure à la cour de cassation? De la formation au pourvoi à la réponse?

Merci bcp pour vos retours.